

L'ACS a le plaisir de vous convier, en partenariat avec Occitan Archerie 83, le Crédit Agricole de Six Fours et Cap Couleurs La Seyne au

Tir en salle 2 X 18m sélectif aux Championnats de France, Support du CHAMPIONNAT du VAR (Sans duels)

Samedi 15 et Dimanche 16 janvier 2022

Gymnase Robert PERPES, stade de la Guicharde, 295 Avenue du stade 83110 Sanary
Contact (sauf inscription) : 06 47 05 06 74

Jour	Ouverture greffe Contrôle matériel	Entraînement (20 minutes)	Début des tirs
Samedi	Départ 1 : 13h00	13h30	A l'issue
Dimanche	Départ 2 : 08h00	08h45	A l'issue
	Départ 3 : 13h00	13h30	A l'issue

Rythme de tir : volées de 3 flèches en AB/CD Contrôle matériel avant chaque départ

Arbitres responsables : Dominique THÉNOT, Jean-Luc GIRARDOT Arbitres : Gérard LONGIN, Marc CARIOU

Pass Sanitaire OBLIGATOIRE pour l'accès au gymnase (contrôle à l'entrée)

pour les archers, accompagnants et spectateurs à partir de 12 ans

LA NON PRESENTATION DU PASS SANITAIRE ENTRAINERA LE REFUS D'ACCÈS À LA SALLE

Port du masque obligatoire pour tous (hors Tir), point d'eau et Gel hydro-alcoolique à disposition.

(Référence : lettre du préfet du Var n° 97 du 10 décembre 2021)

Arcs à Poulies	Cadets - Juniors - Séniors 1 à 3	Trispot vertical de 40
Arcs Classiques	Cadets - Juniors - Séniors 1 à 3	Trispot vertical de 40 Blason de 40 sur demande
	Benjamins et Minimes	Trispot vertical de 60 Blason de 60 sur demande
	* Poussins (le samedi après-midi uniquement)	Blason de 80/H110
Arcs Nus	Scratch (Juniors - Séniors 1 à 3)	Blason de 40 Trispot vertical de 40 sur demande
	Cadets	Blason de 60 Trispot 60 sur demande

* Pour une puissance supérieure à 18 # l'archer poussin doit présenter un certificat médical délivré par un médecin agréé FFTA et la puissance doit être marquée sur les branches (cf Règlements Généraux FFTA)

Proclamation des résultats le dimanche vers 17h30 suivi du verre de l'amitié

Présentation obligatoire licence 2022 avec photo (à défaut pièce d'identité et certificat médical)
Tenue sportive décente conformément à la réglementation FFTA

Préinscription obligatoire au plus tard le **12/01/2022** minuit à : acs.competition@gmail.com

Confirmation d'inscription systématique par retour de mail - Pas d'inscription par téléphone ni sms

Engagement: Premier tir 10 €, autres tirs 8 € - Règlement sur place



Formalités :

- Passage au greffe : pour prendre part à la compétition, l'archer doit être titulaire d'une licence ouverte à la compétition en cours de validité.

- Tenue blanche ou club exigée (cf. Règlement Général C.12.1)

Tenue sponsor archerie autorisée

- Dépôt des équipes au greffe avant le début des tirs

- Inscription des coachs avec présentation de leur licence mentionnant cette fonction
(Tenue de sport demandée).

Les animaux ne sont pas admis dans le complexe sportif

Une buvette et des chaises seront à votre disposition durant les compétitions

Boissons chaudes et froides, sandwichs et pâtisseries

**ATTENTION : L'accès du gymnase par le parking de la piscine
sera fermé**

Veillez vous garer sur l'avenue du stade, merci.

Interdiction de fumer ou vapoter sur la totalité de l'enceinte du stade

(Uniquement sur les parkings extérieurs)

NOM Prénom	N° Licence	Catégorie	Arme	Type de Blason souhaité	Départ 1 Samedi Après-midi	Départ 2 Dimanche Matin	Départ 3 Dimanche Après-midi